



◀ **Hôpitaux du Massif des Vosges : le premier comité des élus**
 David Valence, Caroline Lerognon, Jean Hirli et Stessy Speissmann, respectivement maires de Saint-Dié-des-Vosges, Fraize, Moyenmoutier et Gérardmer, ont assisté au premier comité des élus du nouvel hôpital intercommunal «Hôpitaux du Massif des Vosges», aux côtés de la première vice-présidente du Conseil Départemental Caroline Privat-Mattioni et du Docteur Pascal Mattei, président de la Commission Médicale d'Etablissement, pour poser les bases de cette nouvelle coopération.

Animorama enchanté le musée Pierre-Noël

Joli succès pour l'exposition ludique et participative Animorama proposée gratuitement au Musée Pierre-Noël dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle. Avec en toile de fond l'univers de l'illustrateur Vincent Mathy, et en se référant à un large bestiaire, adultes et enfants étaient invités à jouer avec les formes et les couleurs.



▲ **Dépistage antigénique**
 Ouvert le 27 janvier dernier et jusqu'à la mi-février devant la salle Carbonnar, le centre de dépistage antigénique avait l'objectif de soulager les professionnels de santé. Mission accomplie puisque durant ces quelques semaines, le centre a connu une belle affluente !



▶ **On mange à la cantine... de Georges-Darmois cette fois !**
 Comme il le fait de temps à autre, le maire David Valence s'est rendu, sans prévenir, dans une des cantines scolaires de la Ville pour y déjeuner avec les élèves. Une excellente manière de se rendre compte de la qualité des repas servis aux enfants, et à quelques adultes par le délégataire de la mairie. Et d'échanger avec les petits écoliers.



P.7



P.5



P.8-10



P.13



P.6

SOMMAIRE

5 Avant le Tour, l'étape de la dictée

6 Rénovation et attractivité font bon ménage

8-10 L'implication citoyenne au cœur des projets

13 Cartes électorales : il est encore temps !

16 Rencontre : Nicolas Blossé

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi, Gaëtan Tarby
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51
www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes



MARS CULTUREL

Orchestival de retour sur le devant de la scène

La quatrième édition d'Orchestival approche ! Ce festival, organisé par l'association Orchestre +, va vous permettre de découvrir une trentaine d'ensembles amateurs qui partageront leur passion et leurs programmes musicaux, de genres très différents, du classique au jazz, jusqu'à la musique contemporaine, en passant par les musiques actuelles. Cette année, une collaboration est établie avec l'Association K'Danse, la thématique étant «Musique et danse».

Démarrage avec le Festival Off, du lundi 21 au jeudi 24, où musique, cinéma, conférences et danse s'entremêleront. Le vendredi 25 à 20 h 30, place aux choses sérieuses, l'inauguration nous promet un concert de l'Orchestre d'Harmonie accompagné d'une compagnie de danse de Drapés aériens.

Le samedi 26, du matin au soir, à l'Espace Georges-Sadoul, au Musée, à la Tour de la Liberté, des expos, des concerts, des rencontres, des ateliers sont au menu ainsi qu'un After de musiques actuelles à La Nef en soirée. Un petit temps fort le dimanche 27 à 11 h avec la Compagnie Antiquarks, l'Académie de Danse d'Épinal et l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges suivi, de 13 h à 17 h, de prestations d'orchestres de très bon niveau. Retrouvez le programme détaillé sur www.orchestival.fr et le facebook dédié.

Fergessen

Après avoir mis en musique quelques poèmes et écrits de Stevenson, Fergessen et Nora Granovsky, metteur en scène, ont



imaginé Stevensongs, un spectacle où la musique vous transporte dans l'imaginaire fantasmagorique de l'auteur. Création mars/avril, première représentation vendredi 1^{er} avril à 20 h 30 à l'Espace Georges-Sadoul.

Ceci est un spectacle

de Francis Albiero / Samedi 2 avril à 20 h 30 / Espace des Arts Plastiques Cepagrap / Dès 8 ans.

Comme l'art du clown, l'art contemporain est parfois victime d'a priori et de rejet, car il dérange, remue, questionne, agresse, déconcerte, touche, émeut. C'est un gouffre...

« Approchez-vous près du bord / On ne peut pas, on a peur / Approchez-vous près du bord / On ne peut pas, on ne sait pas voler ! / Approchez-vous près du bord / Et ils se sont approchés / Et il les a poussés / Et ils se sont envolés. » d'après Guillaume Apollinaire.



CARNAVAL 2022 EN PHOTOS

Elles sont colorées, festives, originales, surprenantes et sont «tombées» sur le site internet de la municipalité du 1^{er} au 15 février dernier. Elles, ce sont les photographies envoyées par les familles qui ont participé volontiers au Carnaval 2022 organisé par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges. A partir du 1^{er} mars, ces clichés préalablement imprimés, seront visibles au jardin Simone-Veil. Une visibilité qui s'étendra jusqu'au 31 mars prochain, histoire de prolonger encore un peu l'esprit de fête !

COMMÉMORATION

En mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc, mais aussi en commémoration des accords d'Évian qui ont permis un cessez-le-feu sur le territoire algérien, un dépôt de gerbe se tiendra le 19 mars, sur la place du 19-Mars-1962, puis au monument aux morts.

VÉLOS

La 40^e bourse aux vélos de l'Union cyclotouriste vosgienne (UCV) se tiendra le samedi 19 mars, dans la salle de danse du Palais Omnisports Joseph-Claudel, de 10 h à 12 h pour le dépôt des vélos et des accessoires, de 14 h à 16 h pour la vente.

27 MARS

Le 11^e duathlon, c'est maintenant !

Après deux années d'interruption du fait de la crise sanitaire, le Triathlon Club Déodatien, affilié à la FFT, organise une onzième édition du traditionnel duathlon déodatien. Cette belle compétition de course à pied et vélo, ouverte à tous, licenciés ou non, se tiendra le 27 mars sur le circuit de Géoparc de Saint-Dié-des-Vosges.

Quatre épreuves sont au programme de la journée. Le matin est réservé aux plus jeunes, avec une première épreuve à 10 h pour les 6-9 ans et une seconde à 10 h 30 pour les 10-13 ans.

Dès 12 h 45, les volontaires (enfants de plus de douze ans et adultes) pourront prendre le départ du

duathlon XS (14,25 km) tandis que les 16 ans et plus s'élanceront, à 14 h 30, dans l'épreuve reine du 28,5 km !

Sportifs aguerris ou amateurs, vous aspirez à retrouver la compétition au grand air dans une ambiance sympa ? Les inscriptions sont ouvertes, mais se feront uniquement sur le site du chronométreur : <https://sporkrono.fr/> Arnaud Schoub, le nouveau président du club, rappelle que pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au plus vite et avant le 25 mars !

Tarifs et renseignements : <https://triathlon-club-deodatien.assoconnect.com/page/777047-presentation>



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Genres et métiers, parlons des stéréotypes !

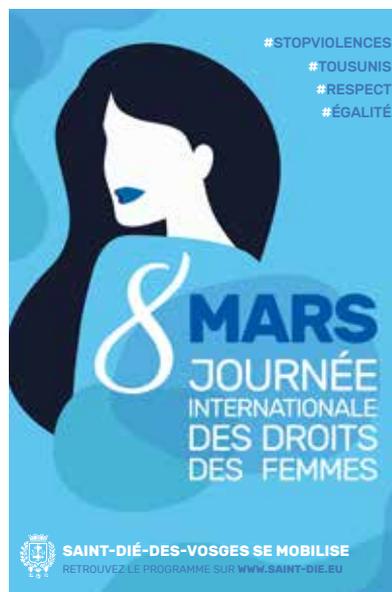
Bel événement en perspective, pour célébrer la Journée Internationale des Droits des Femmes ! Et qui débordera du cadre du 8 mars, journée officielle, puisque la thématique « Genres et métiers, parlons des stéréotypes » sera déclinée du lundi 7 mars au mardi 12 avril !

Le grand public sera en première ligne le mardi 8 mars à l'occasion d'un Café des Parents dans les centres sociaux Germaine-Tillion, de 8 h 30 à 10 h 30, et Lucie-Aubrac (sur inscription) de 9 h 30 à 11 h 30. Nouveau rendez-vous le samedi 12 mars pour le gros temps fort de l'événement. L'espace Georges-Sadoul (salle Lautescher) accueillera, de 14 h à 17 h, différents groupes musicaux alors que l'exposition

Génération de femmes présentera des portraits photos de femmes déodatiennes.

Puisqu'on parlera des métiers genrés, vous imaginez bien que les élèves seront impliqués sur des temps propres, via les établissements scolaires, lundi 7, mardi 8 et mardi 29 mars à l'occasion d'un théâtre forum qui verra intervenir la compagnie TILT, FACE Vosges et des témoins.

Enfin, le mardi 12 avril, durant les vacances scolaires, les enfants participant aux activités des centres sociaux Germaine-Tillion et Lucie-Aubrac ainsi qu'au centre de loisirs municipal auront droit à un grand jeu de 14 h à 17 h. Le quiz, qui portera sur l'égalité filles/garçons, réservera bien des surprises !



25 MARS

Avant le Tour, l'étape de la dictée



Le 28 juillet en tant que ville « arrivée » de la cinquième étape, et le 29 juillet comme ville « départ » de la sixième, Saint-Dié-des-Vosges accueillera le Tour de France Femmes avec Zwift. Organisée par Amaury Sport Organisation (ASO) et dirigée par Marion Rousse, ex-cycliste de haut-niveau aujourd'hui consultante à la télévision, cette épreuve constitue un véritable équivalent à la compétition masculine qui avait fait étape sur les terres déodatiennes le 10 juillet 2019.

Si les traditionnels maillots distinctifs comprenant la mythique tunique jaune de leader et la vaste

couverture médiatique attendue (parmi lesquelles figure une diffusion en direct à la télévision) sont des preuves de la grandeur de l'événement, la volonté d'en faire une véritable fête dans les villes en est la confirmation.

Comme il y a trois ans, une bonne partie des écoliers déodatien issus des écoles privées et publiques de la ville auront l'occasion de se triturer les méninges lors de la Dictée du Tour qui se tiendra le vendredi 25 mars. D'ampleur internationale, l'épreuve écrite organisée par Amaury Sport Organisation rassemblera, à Saint-Dié-des-Vosges, près de 500 élèves

de CM1 et de CM2 répartis en 24 classes.

Portant sur le thème du Tour de France, elle se veut être un véritable outil pour sensibiliser les scolaires au sport, au-delà du simple fait de travailler la grammaire et l'orthographe

Et à vrai dire, réussir cet exercice vaut le coup ! Les gagnants bénéficieront de places VIP pour vivre au plus près ce Tour de France Femmes avec Zwift. Une belle manière de perfectionner ses connaissances dans le domaine tout en se créant de véritables souvenirs pour toute une vie !

«DE SON VIVANT»

ASP Ensemble Vosges (Accompagnement en Soins Palliatifs), en partenariat avec l'Excelsior ciné Art&Essai, propose la projection du film "De son Vivant" d'Emmanuelle Bercot le mardi 8 mars. Un homme condamné trop jeune par la maladie. La souffrance d'une mère face à l'inacceptable. Le dévouement d'un médecin et d'une infirmière pour les accompagner sur l'impossible chemin... Séances à 18 h et à 20 h 30, cette dernière sera suivie d'un débat avec les membres et médecins de l'association.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La bourse aux vêtements printemps/été 2022, organisée par l'Association Familiale cantonale de Saint-Dié, aura lieu du 21 au 25 mars à l'Espace François-Mitterrand.

Lundi 21 : De 9 à 12 h, distribution des n° d'ordre.

De 12 à 19 h, réception des articles à vendre (15 Maximum)

Mercredi 23 et jeudi 24 :

De 9 à 18 h, vente ouverte à tous les membres (carte vendue sur place 5 €)

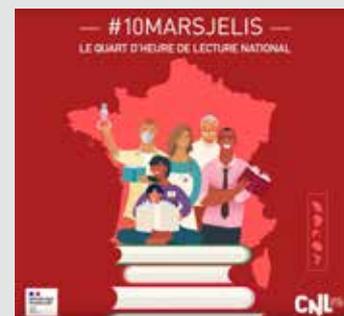
Vendredi 25 : De 14 à 18 h 30, reprise des invendus

#10MARSJELIS

Le jeudi 10 mars à 10 h, le CNL - Centre National du Livre - propose à tous les Français de participer à un quart d'heure national de lecture, à la maison, dans les écoles, les entreprises et les administrations ! Collective ou individuelle, silencieuse ou à voix haute ; un roman, une BD, une revue, qu'importe : la lecture, grande cause nationale 2021-2022, regorge de bienfaits pour la santé, le développement cérébral, la connaissance, l'expression.

A Saint-Dié-des-Vosges, on ne manquera pas ce rendez-vous ! Les agents de la Ville et de la communauté d'agglomération pourront plonger le nez dans les bouquins durant un quart d'heure... et invitent les habitants du territoire à faire de même.

A Saint-Dié-des-Vosges, nous vous invitons à participer et à le montrer ! Chaque lecteur (ou groupe de lecteurs) est invité à se prendre en photo et à nous envoyer, le jour même, ses clichés via les sites internet www.saint-die.eu ou www.ca-saintdie.fr. Un montage sera réalisé et diffusé sur les réseaux pour démontrer à quel point la Déodatie est terre de lecture !



Rénovation et attractivité font bon ménage

Améliorant l'attractivité du centre-ville et le confort de l'habitat, le programme OPAH-RU permet à la municipalité de verser des subventions aux particuliers désireux de faire des rénovations. La transformation de l'ancien Hôtel des Vosges et celle d'un bâtiment de la rue d'Alsace en sont de parfaits exemples.

HABITAT DÉCO RETROUVE SA BASE

Le salon Habitat Déco retrouvera la place de la Première-Armée-Française, après deux ans d'absence, pour sa 6^e édition les 25, 26 et 27 mars. Organisé par Vosges Event en partenariat avec la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, cet événement rassemblera une quarantaine d'entreprises implantées sur le bassin déodatien, prêtes à offrir leurs conseils et services aux personnes souhaitant rénover, aménager, agrandir, construire ou encore isoler leur maison. «C'est un salon où l'on vient découvrir des nouveautés, pour confronter différents types de solutions et choisir la meilleure», précise Jean-Philippe Foucat de l'association Vosges Event. Dans cette lignée, les personnes qui le désirent pourront bénéficier des conseils de représentants du programme Action Cœur de Ville porté par la municipalité et des services de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie du Pays de la Déodatia (programme Habiter Mieux en Déodatia notamment) pour optimiser leurs projets.

Vendredi 25 mars de 14 h à 19 h ; samedi 26 mars et dimanche 27 mars de 10 h à 19 h. Entrée gratuite.

La volonté municipale d'améliorer l'attractivité du centre ville n'est pas un secret. Prenant forme dans la dynamique commerciale, elle s'illustre aussi dans le volet habitat. Par le biais du programme OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain) lancé par la municipalité en 2020 en partenariat avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), la Région, le Département et Action Logement, les particuliers résidant au centre-ville peuvent obtenir des subventions et un soutien en ingénierie par l'Agglomération. «L'objectif est d'avoir des logements qui répondent aux normes de confort et besoins des gens actuellement», souligne Olivier Thil, directeur du Pôle Attractivité du Territoire. A titre d'exemple, la rénovation de l'ancien Hôtel des Vosges (rue Thiers), repris par un propriétaire

privé entre dans ce cadre. Six logements voués à la location y sont nés. Isolés thermiquement avec des matériaux innovants pour des consommations énergétiques maîtrisées, ils permettent aux locataires de bénéficier d'un intérieur moderne. «Dix jours après la parution de l'annonce, cinq logements avaient été loués. Ça montre qu'il y a une recherche et qu'ils correspondent vraiment au marché, y compris en termes de loyer», précise Olivier Thil. Pour ce projet, seule la Ville a apporté un soutien financier à hauteur de 34 000 € par choix du propriétaire (les aides sont calculées en fonction des souhaits et besoins des personnes). Sur l'autre rive, rue d'Alsace, il a aussi été question de rénovation à grande échelle. «C'est un propriétaire qui a racheté un immeuble complet d'une dizaine d'appartements, classé habitat pratiquement insalubre. Tout

a été refait à l'intérieur», explique le directeur du Pôle Attractivité du Territoire. Parmi les changements notables, la thermique de chaque logement destiné à la location a été revue tandis que les communs ont été isolés. Financièrement, avec la participation de la Ville aux alentours de 57 000 €, ce sont près de 32 000 € investis par le Département et 129 000 € subventionnés par l'ANAH qui sont venus alléger le coût des travaux. Des travaux qui sont réalisés à 90 % du temps par des entreprises locales. Et qui prennent en compte la notion écologique lorsqu'il s'agit d'isolation thermique puisqu'une prime financière est accordée aux propriétaires utilisant des matériaux biosourcés. De quoi rendre ces rénovations vraiment exemplaires.

L'exemplaire Résidence Carnot



Parce que l'énergie la moins chère est celle que l'on n'utilise pas, le Toit Vosgien investit pour réduire au maximum la facture énergétique de ses locataires. Et ça sera encore plus vrai Résidence Carnot, où 27 foyers pourront, à compter de l'été 2023, tabler sur des charges qui n'excéderont pas 10 à 15 euros par mois et par logement pour le chauffage, la production d'eau chaude, la ventilation et la maintenance ! Comment est-ce possible ? Par des prouesses techniques en faveur de la transition énergétique qui font la réputation du bailleur social à travers le monde depuis vingt ans. Sur le quai Sadi-Carnot, cet immeuble qui proposera des T3 et des T4 à loyers modérés a été pensé sous le prisme du bioclimatisme par le cabinet déodatien d'architecture

ASP Architecture, accompagné des bureaux d'études Terranergie (études thermiques et environnementales) et Ingénierie Bois (études structure bois). Le bâtiment est orienté de façon optimale vers le sud afin de bénéficier au maximum des apports solaires gratuits en hiver, mais avec une protection solaire passive en été. L'enveloppe est ultra-performante : parois en ossature bois et isolation en bottes de paille. Des capteurs photovoltaïques seront installés sur la toiture la plus haute. Et ce ne sont là que quelques exemples d'innovations énergétiques. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, nécessite un investissement de 4,2 millions d'euros fortement accompagné financièrement, notamment par Action Logement.

FLEURISSEMENT

L'art de marier durablement esthétique et biodiversité



Quand on multiplie les abeilles, les fleurs ou encore les libellules sur les panneaux d'entrée de ville, on n'a pas le droit à l'erreur en termes d'embellissement du cadre de vie et de préservation de la biodiversité. Alors le plan de fleurissement s'élabore bien avant la « sortie » des premières tiges.

Le thème, d'abord. En 2022, ça sera le Tour de France féminin, et les couleurs qui vont avec. Le choix des végétaux, ensuite : quand, comme à Saint-Dié-des-Vosges, on s'inscrit

dans une démarche volontariste de transition écologique, on privilégie évidemment les vivaces, les pérennes, les bulbes, les plantes peu gourmandes en eau, mellifères... Et puis des sapins, des arbustes fleuris et autres arbres quand les petites fleurs ne sont plus à la fête ! L'aménagement des massifs, enfin, avec la volonté de maintenir un fleurissement pérenne aux ronds-points Henri-Karcher et Camus, rue Gaston-Save et parc de la petite église Notre-Dame-de-Galilée.

Au total, 541 points de fleurissement sont recensés, des massifs, des bacs à fleurs (152), des balconnières (140) sur les ponts, les rambardes et appuis de fenêtres des bâtiments communaux, des suspensions (160) dans les rues ne laissant pas la place au fleurissement au sol. Aux 20 000 vivaces, 22 300 bulbes, 7 000 bisannuelles, 7 600 arbustes et 4 255 arbres gérés par le service Espaces verts, déjà en terre en 2021 s'ajouteront cette année 190 arbustes à fleurs ou feuillage persistant, 8 100 vivaces, 70 arbres et quelque 17 000 plantes saisonnières pour une explosion de couleurs ! L'embellissement de la ville passe aussi par les 237 992 m² de gazon à embellir et les 560 m² de prairies fleuries.

Le tout s'appuyant sur un plan de gestion différencié avec trois zones : l'ornemental et l'horticole du centre-ville avec des entretiens bimensuels ; les écarts et quartiers avec des passages mensuels, et le semi-naturel avec des interventions ponctuelles du service Espaces Naturels. Un plan de gestion réfléchi au service de la préservation de la biodiversité que vient compléter la démarche Zéro-Phyto adoptée avant que la loi ne l'impose, la végétalisation des cours d'écoles et des cimetières, le recours privilégié à l'arrosage naturel (pluie, récupérateurs d'eau et puits), au paillage qui retient l'humidité au pied des végétaux.

Un fleurissement global qui, en plus

d'être pérenne et donc durable, réjouit les abeilles qui font la réputation (et la fierté !) de la ville, ainsi que les pollinisateurs sauvages. Le fil rouge, c'est donc bien marier l'esthétique et la biodiversité, donc la préservation de l'environnement, donc le bien-être et la santé de tous !

DU BOIS RAMÉAL FRAGMENTÉ À DISTRIBUER !

Parce qu'elle en produit plus qu'elle n'en utilise, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges offre aux particuliers Déodatien (dans une limite de 2m³) du bois raméal fragmenté (BRF) lors d'une action de sensibilisation organisée le samedi 19 mars de 8 h à 11 h au centre technique municipal. Ce paillage principalement constitué à partir d'un broyage de jeunes rameaux ligneux de feuillus comprenant des bourgeons et de la sève, peut notamment aider à enrichir le sol qui l'accueille, absorber l'humidité pour ensuite la restituer, limiter les excès d'eau et l'évaporation de l'eau ou encore bloquer la pousse de mauvaise herbe.

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte en mars

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Judi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 1er : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 8 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 15 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 22 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

410 SAPINS COLLECTÉS

Courant janvier, les deux points d'apport volontaire dédiés aux sapins de Noël, pour la première fois proposés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, ont justifié leur mise en place. Au total, 410 sapins y ont été déposés : 150 par les Déodatien, 260 par les agents des services techniques municipaux (ceux qui décoraient les ronds-points, écoles et bâtiments). La grande majorité a été broyée et servira de paillage aux massifs floraux !



L'implication citoyenne au cœur des projets

Initié l'an dernier par la municipalité, le budget participatif revient sur la table des Déodatien. La seconde édition propose le même schéma, le même règlement, les mêmes modalités, et espère avoir le même retour positif en termes de quantité et de qualité des projets déposés par les habitants.

En grec, «politique» signifie «qui concerne le citoyen». Le citoyen a donc tout à voir avec l'organisation de la vie de la cité. Mieux, l'organisation du vivre-ensemble concerne toute la population et chaque habitant est légitime pour s'y impliquer ! C'est bien le principe de co-construction que propose, pour la deuxième année consécutive, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges. Avec le budget participatif, on est véritablement au cœur d'une démocratie qui rend les habitants acteurs de leur environnement, au cœur de la démocratie de proximité, de l'initiative laissée aux citoyens, et du dialogue avec les décideurs politiques. C'est en effet aux Déodatien de proposer des projets. On parle bien de projets, pas d'idées. Qui dit projets dit plans, photos, études techniques, devis, estimation du coût... Comme en 2021, une enveloppe de 100 000 euros permettra la réalisation de projets montés et proposés par les Déodatien et soumis ensuite au vote des habitants.

L'an dernier, pour une première orchestrée par Brigitte Henri, adjointe au maire en charge notamment de la citoyenneté, et Alex Komadina, conseiller municipal délégué à la participation citoyenne, avec l'appui administratif du service Evénements Manifestations Associations Commerces (EMAC), 36 projets ont été déposés, neuf ont été jugés éligibles parce que répondant aux critères du règlement (lire par ailleurs) et soumis au vote, six ont été plebiscités par les habitants. Et la plupart d'entre eux sont prêts à éclore !

Meilleur accompagnement

Ils ont trait aux compétences qui sont celles de la commune : le cadre de vie, la transition écologique, les solidarités, la sécurité et la tranquillité publique, la citoyenneté, les commerces, l'éducation et la jeunesse, la vie associative et la transition numérique. Pas de

changement par rapport à la première édition, ni au niveau du règlement, ni des modalités de participation. En revanche, le calendrier a été élargi afin de permettre un meilleur accompagnement des porteurs de projets. Les projets doivent être déposés entre le 1^{er} mars et le 31 mai, via le site internet de la Ville (www.saint-die.eu), et une première étude sera réalisée par les services municipaux pour s'assurer que tous les critères de recevabilité sont remplis, avant que les services techniques ne se penchent sur la faisabilité opérationnelle. Les projets ainsi retenus seront validés par principe en conseil municipal avant d'être soumis au vote des Déodatien. Les projets élus commenceront à être mis en œuvre à compter de cet automne. A vos projets !

Infos et dépôt des projets :
www.saint-die.eu

LE RÈGLEMENT

Validé par le conseil municipal lors de la séance de ce vendredi 25 février, le règlement précise que le projet doit :

- avoir pour lieu de réalisation le périmètre de la ville de Saint-Dié-des-Vosges et concerner le domaine public, les équipements municipaux ou servir la collectivité ;
- relever des domaines de compétences de la Ville ;
- être suffisamment précis pour être étudié juridiquement et techniquement par les services de la Ville ;
- servir l'intérêt général, renforcer le

vivre-ensemble et être de nature à bénéficier à tous ou au moins à un grand nombre de Déodatien ;

- être compatible avec les différentes politiques publiques menées sur le territoire ;
- ne pas entraîner de frais de fonctionnement annuels importants ;
- être acceptable socialement, environnementalement et juridiquement ;
- être techniquement réalisable et finalisable dans les deux ans ;

- ne pas avoir de caractère discriminatoire ou diffamatoire ;
- ne pas générer de situation de conflit d'intérêt (ex. le porteur de projet ne pourra être le prestataire chargé de sa mise en œuvre totale ou partielle) ;
- être porté par une personne unique, même si le projet émane d'une association ou d'un collectif de citoyens, et majeure ;
- présenter un coût maximal de 24 000 euros



Le calendrier prévisionnel

Ce calendrier prévisionnel pourra être modifié selon l'avancement des différentes phases.



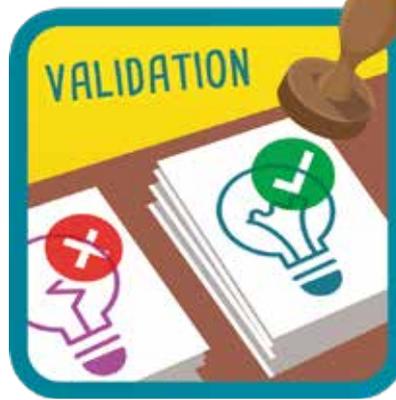
25 FÉVRIER

Présentation du budget participatif au conseil municipal ; adoption du règlement



DU 1^{ER} MARS AU 31 MAI

Dépôt des projets et accompagnement par les services de la Ville. Chaque Déodatien peut soumettre son projet détaillé et expliqué.



DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN

Etude des projets par les services de la Ville. Une étape indispensable pour vérifier la validité et la faisabilité des projets.



DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

Communication auprès des Déodatien des projets qui seront soumis au vote, dans leur version définitive.



DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE

Soumission des projets au vote via le site internet de la Ville : www.saint-die.eu
Puis proclamation des résultats



A PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE

Préparation des projets ; phasage et recherche des matériels par les services de la Ville



A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE

Réalisation des projets



Ambulances - VSL - Taxi

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38

LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges
munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



**DISTRI CLUB
MEDICAL**

**Vente & Location de
matériel médical
Confort & Bien-être**

Retrouvez-nous

14, rue de la Madeleine
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 55 23 34 16
saint-die@districlubmedical.com

saint-die.districlubmedical.com

BRIGITTE HENRI, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET À LA CITOYENNETÉ



Quel regard porter sur la première édition du Budget participatif et quels enseignements peut-on en tirer ?

«Le premier budget participatif a été un succès et il a traduit un engagement des Déodatien(ne)s à vouloir participer efficacement à l'amélioration de la ville. Les projets ont été variés avec une préférence pour la mobilité douce (5 projets) et la sécurité au niveau de la circulation (4 projets).

Comme enseignement, nous accentuerons nos contacts avec les porteurs de projets dès le dépôt de leurs idées, afin de mieux les accompagner et leur montrer aussi les contraintes techniques,

réglementaires et/ou financières qui existent pour mettre en place de nouveaux projets dans la ville.

Il faut aussi souligner que le budget total alloué en 2021 au budget participatif, 100 000 euros, a permis d'envisager des travaux parfois importants et coûteux afin de mettre en œuvre certains projets.»

Qu'attendez-vous de cette seconde édition ?

«Comme l'an passé, nous n'avons pas souhaité imposer de thématique, comme cela peut se faire dans d'autres collectivités, afin de permettre aux Déodatien(ne)s de s'exprimer sur tous les sujets qui leur sont chers, dès lors qu'ils entrent dans le domaine

de compétences d'une commune. En revanche, nous attendons des projets structurés, véritablement réfléchis et étudiés, soucieux de l'environnement et innovants.»

Qu'est-il envisagé pour développer encore la participation citoyenne sur la ville ?

«Comme en mars 2019, un conseil municipal a été réservé aux questions citoyennes, le 12 novembre 2021. Il y a eu 42 questions posées, 12 ont été traitées durant ce conseil et toutes les questions ont eu une réponse personnalisée. Ce type de conseil municipal aura lieu tous les ans afin de prendre en compte les attentes des Déodatien(ne)s pour leur ville.»

BUDGET PARTICIPATIF 2021 : DES PROJETS AUX RÉALISATIONS

Modification des stationnements en épi sur les quais (lauréat avec 494 points)

Avec le stationnement en épi, le risque est de tomber dans la facilité et de se garer en marche avant. Mais un vrai problème de sécurité se pose au moment de ressortir : une marche arrière avec une visibilité qui peut être réduite en fonction du gabarit des véhicules stationnés à côté. Quais du Général-Leclerc et Jeanne-d'Arc, la présence d'une voie cyclable complique encore la donne. Le projet déposé consiste à sécuriser le stationnement pour permettre, sur cet axe, de stationner en marche arrière et ressortir en marche avant. Alors courant février, les travaux de modification, d'une durée de trois semaines, ont été confiés à l'entreprise Colas, pour les parties de ces quais comprises entre les rues Joseph-Mengin et Concorde, et entre la rue Concorde et le n°5 du quai Jeanne-d'Arc

Montant global : 28 270,80 € TTC.



Eclairage public rue des Réfugiés (lauréat avec 1 040 points)

La rue des Réfugiés, quartier de Foucharupt, est la rue qui contourne le cimetière de la rive gauche. Le chantier, qui devrait débuter à la fin du mois de mars, concerne la pose de dix candélabres communicants avec détecteurs et récepteurs, ce qui aura pour effet d'augmenter l'intensité lumineuse à l'avancée du véhicule.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Gérard Daniel pour un montant global de 22 408,80 € TTC.

Mise en place d'un point d'eau potable sur le site des Trois-Fauteuils (lauréat avec 724 points)

Destinée aux sportifs et promeneurs, nombreux dans le Kemberg, mais aussi aux amateurs, la mise en place d'un point d'eau potable sur le site des Trois-Fauteuils nécessite la pose d'un surpresseur afin de remonter l'eau depuis le réservoir tout proche, d'une canalisation en polyéthylène de haute densité (pour l'amenée de l'eau), d'une borne incongelable avec un système de coupure (pour éviter le gaspillage de l'eau), d'une dalle en béton de propreté et d'un compteur.

Les travaux d'une semaine seront réalisés à la fin du mois d'avril par l'entreprise Suez Eau France, pour un montant de 10 586,20 € TTC.

Seront réalisés dans le courant de l'année :

- mobilier urbain : des poubelles permettant le tri des déchets (618 points) et la valorisation de ce qui peut être recyclé
- solidarité : une armoire à dons et à partages (589 points) d'objets culturels, bibelots, petit outillage... pour donner une seconde vie aux objets inutilisés, favoriser le don, l'échange, le vivre-ensemble, lutter contre le gaspillage et la surconsommation
- transition écologique : vélos bornés (752 points), points de rechargement et d'abris sécurisés en centre-ville pour les vélos à assistance électrique





Le Pôle

Santé & Bien-être

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges



Pôle Santé et bien être / Saint Dié

Coachs sportifs : Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41,
Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78, Nicolas LOUVIOT - 06.29.91.45.80

Conseillère en image, maquilleuse, manucure :
Clara LHEUREUX - 07.77.05.14.12

Diététicienne - Nutritionniste :
Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :
Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Ostéopathes :
Adrien SPECTY, Allison TARISIEN, Marine LOUIS, Mylène DRIBAUT,
Victorien RENAUD, Yann BRICOLA - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN - 07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde MICHEL - 06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78



L'Age d'Or

Résidence médicalisée

Située au cœur de Saint-Dié-des-Vosges, à proximité directe du centre-ville. La Résidence de l'Age d'Or est un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) **d'une capacité d'accueil de 55 résidents.**

La Résidence de l'Age d'Or propose un espace architectural original et lumineux. Les chambres sont organisées autour d'un patio éclairé par la lumière naturelle d'une vaste verrière qui en fait un **véritable lieu de convivialité.**

Les chambres sont individuelles et spacieuses et l'établissement dispose également de chambres doubles permettant l'accueil de couples.

La philosophie de la Résidence est basée sur des projets de vie et de soins individualisés pour chaque résident. L'équipe prend en compte **les habitudes de vie de chaque personne accueillie et s'attache à développer leur autonomie et leur participation sociale à la vie quotidienne de l'établissement.**

Afin de mieux nous connaître n'hésitez pas venir visiter notre site internet, ou bien, venir découvrir la résidence, nous serons ravis de vous faire visiter notre établissement.

Résidence de l'Age d'Or – 21, rue du Maréchal Foch – 88100 Saint-Dié-des-Vosges – 03 29 56 00 01 – www.ehp-ad-agedor.fr

JACQUEMIN
— services —

Paul-Rémi
JACQUEMIN



06 48 67 50 40



JACQUEMIN.SERVICES@GMAIL.COM



JACQUEMIN
affûteur-remouleur

Tous travaux d'affûtage
pour les Métiers de bouche,
Travail du bois, Esthétique, Confection,
Jardinage-Bricolage...

AFFÛTEUR-RÉMOULEUR
CERTIFIÉ NIVEAU 3



JACQUEMIN
serrurier-dépanneur

Tous travaux de serrurerie,
dépannage et installation.
Serrures, portes, fenêtres, volets
roulants et stores.

24/7

SERRURIER DÉPANNÉUR
CERTIFIÉ NIVEAU 4

TRIBUNES POLITIQUES

Saint-Dié écologique et citoyenne

Projet social ou sensationnel ?

De nombreux habitants souhaitent déjà profiter d'un des appartements de la résidence Carnot, future tour de 11 étages qui sortira de terre en 2023, et on les comprend ! Une structure pensée basse consommation, des factures énergétiques avoisinant 15 euros par mois, un cadre idyllique effectivement, puisque un bâtiment d'exception «écologiquement parlant» dont les techniques d'isolation et de construction novatrice n'ont plus à faire leur preuve.

Pourtant nous regrettons plusieurs aspects de ce projet.

L'agencement du bâtiment questionne : pourquoi une telle hauteur pour seulement 27 logements ? Un côté futuriste dont on parlera certainement dans l'avenir pour la vitrine qu'elle fera de notre ville, peut-être ? Mais nous, nous sommes allés au-delà. Il ne s'agit pas uniquement de devenir une vitrine, il s'agit de s'intéresser à celles et ceux qui bénéficient et bénéficieront de ces nouveaux toits. Parce qu'actuellement, de nombreux déodatens vivent au sein de ces logements adaptés, un peu plus de 3000 habitations, et nous le soutenons ! Mais un certain nombre de ces logements vieillissent mal, nécessitent des travaux urgents de rénovation et deviennent de vraies passoires énergétiques.

Ces 4 millions d'euros, coût de la construction, auraient pu être investis différemment : un espace uniquement consacré aux 27 logements, sans espace dédié à une activité tertiaire ce qui aurait réduit le cout et aurait permis de dédier un budget à la rénovation des logements existants.

Alors «projet spectaculaire qui va faire parler», certes, notre Maire en est féru, mais à quand des petits projets moins sensationnels dont on parlera moins mais qui mettront sur un pied d'égalité toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne.

Rassemblement pour Saint-Dié

L'indécent soutien de notre maire à Emmanuel Macron

David Valence, notre maire, a récemment apporté son parrainage à Emmanuel Macron en plus de son soutien officiel.

Alors qu'Emmanuel Macron a qualifié une partie des Français de «gens qui ne sont rien» ou encore de «fainéants» et de «cyniques», et sans omettre toute la souffrance qu'il a pu générer durant son mandat, David Valence soutient, malgré tout, le Président de la République.

C'est à se demander ce qu'espère Monsieur le maire.

Geoffrey Mourey, conseiller municipal

Auto RM

**ACHATS & VENTES
VÉHICULES TOUTES MARQUES**

Fort de 25 années d'expériences dans l'automobile,
Kamel MAMMERI et son équipe vous accueillent
toute la semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.



Tél. : 03 29 56 00 70

Port. : 06 09 44 15 45

Fax. : 09 70 06 65 71

31 Rue des Chenes - 88100 Sainte Marguerite

auto.rm@wanadoo.fr

TRAVAUX

Pas de vacances dans les écoles !

La période des congés scolaires coïncide presque toujours avec différents travaux et aménagements engagés par la Ville dans les établissements au profit du bien-être et de la sécurité des enfants.

Rive gauche, à l'école Ferdinand-Brunot, 60 000 € sont investis dans l'installation de volets roulants destinés à protéger les classes des fortes températures qui peuvent être parfois enregistrées.

À la suite de plusieurs demandes des enseignants et de certains parents, la Ville a consacré 31 000 euros à la pose d'une clôture autour de la cour de récréation de l'école Jacques-Prévert à Saint-Roch. L'accès à l'établissement, fréquenté par quelque 170 élèves, sera aussi revu. Le groupe scolaire

sera doté de 3 portails et 3 portillons. Des horaires seront programmés pour contrôler l'ouverture automatique des portes à différents moments de la journée.

D'autres travaux importants, comme la végétalisation de la cour de l'école Gaston-Colnat, sont programmés cette année dans les établissements scolaires. Entre autres, au centre ville où la rénovation des sanitaires et l'accessibilité de l'école Paul-Elbel vont être réalisées. Des capteurs de CO² équiperont toutes les classes et les restaurants des écoles publiques de Saint-Dié-des-Vosges. Une étude est également menée pour évaluer les prochains investissements, comme d'éventuelles rénovations de toitures.



LES GRANDS GAGNANTS DES ILLUMINATIONS !

Avec 65 participants (quasiment le double des années précédentes !), le concours des illuminations 2021 a tenu toutes ses promesses. Voici les lauréats, par catégorie :

Maison

Prix exceptionnel : 1. Laurence Gromer, rue René-Cassin ; 2. Jocelyne Toussaint, rue René-Cassin ; 3. Maryse Toussaint, rue Marie-Curie.

Grand prix sélection : 1. Alban Laroche, Clos des Peupliers ; 2. Gina Munkes, rue Ohl-des-Marais ; 3. Bernard Petitdemange, rue du Cardinal

Balcon

Prix exceptionnel : 1. Elodie Jasko, rue Claude-Debussy ; 2. Sabine Cuny, rue d'Amérique ; 3. Lauriane Husson, chemin du Purgatoire

Grand prix de sélection : 1. Brigitte Muller, rue Pierre-Evrat ; 2. Marie Emilie Dumay, rue d'Amérique ; 3. Stéphane Bedez, rue Robert-Barlier

Commerce

Prix exceptionnel : 1. La Cour des Arts, rue d'Alsace ; 2. Concept Africa, rue Dauphine ; 3. Institut Beauté Nature, rue d'Alsace

CARTES ÉLECTORALES

Il est encore temps !

Que ce soit pour élire le prochain président de la République française (10 et 24 avril) ou les députés qui constitueront l'Assemblée nationale (12 et 19 juin), le passage aux urnes approche à grands pas. Cette année, tous les électeurs recevront une nouvelle carte dotée d'une mise en page facilitant son usage.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ou vous venez de déménager sans l'avoir signalé aux services municipaux ? Il n'est pas trop tard ! Jusqu'au 4 mars pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives, s'inscrire est possible en vous rendant à la mairie de Saint-Dié-des-Vosges. Il vous faudra être muni d'un formulaire d'inscription, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom et d'une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité.

Pour les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas se déplacer, l'inscription peut se faire sur internet via le site <https://www.service-public.fr>. En revanche, en utilisant ce biais, le délai pour s'inscrire est raccourci de

deux jours pour chaque élection. Petit rappel : toute demande d'enregistrement concernant un dossier de titres d'identité est à faire numériquement sur www.saint-die.eu.

QR CODE

Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales vont recevoir une nouvelle carte dotée d'un QR Code, qui renvoie au site www.elections.interieur.gouv.fr. En quelques clics, vous pourrez :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne sur les listes électorales ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin, vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.
- accéder à des contenus permettant de comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote.

Permanence du poste mobile de proximité

Le poste mobile de proximité est un véhicule totalement équipé pour offrir sur le terrain les mêmes prestations qu'un bureau de police municipale : écoute, conseil, prévention. En mars, il sera :

Mardi 1^{er}, de 10 h 30 à 12 h 30, rue Jean-Parvé

Judi 3, de 9 h à 11 h, parking de l'école Camille-Claudiel et de 13 h 30 à 15 h 30, parking d'Intermarché

Mardi 8, de 10 h 30 à 12 h 30, marché hebdomadaire

Mercredi 9, de 13 h 45 à 15 h 15, place Salvador-Allende

Samedi 12, de 14 h à 16 h, place Jean-XXIII

Lundi 14, de 15 h à 17 h, parking du bâtiment Louise-Michel

Judi 17, de 15 h à 17 h, place des Déportés

Vendredi 18, de 13 h 30 à 15 h 15, maison de quartier de la Bolle

Mardi 22, de 10 h à 12 h, maison de quartier de Robache

Mercredi 23, de 9 h à 11 h, parking de Décathlon, zone d'Hellieule

Judi 24, de 14 h 30 à 16 h, rue Jean-Moulin

Mardi 29, de 10 h 30 à 12 h 30, sur le marché hebdomadaire

Mercredi 30, de 14 h à 15 h 45, parking de KAFE

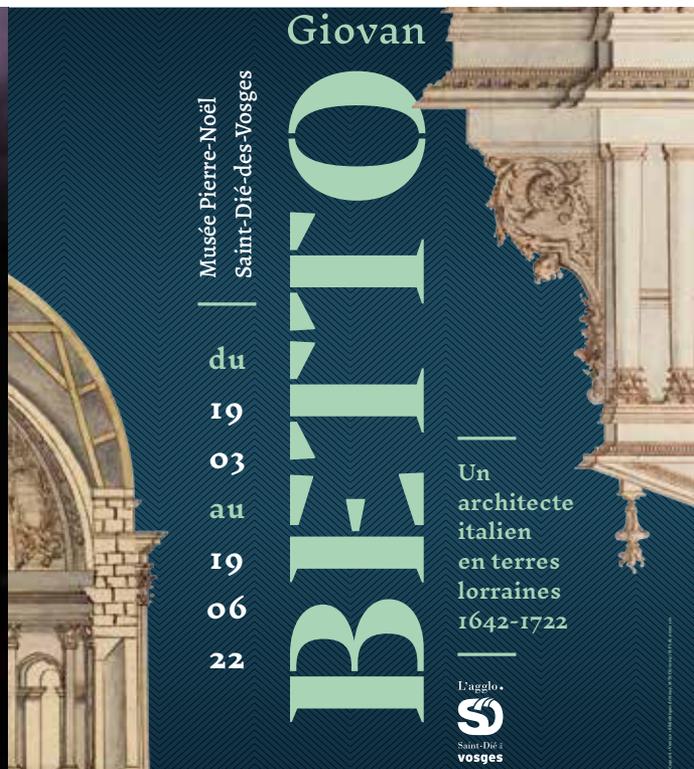
Judi 31, de 15 h à 17 h, parking du centre social Germaine-Tillion



Dimanche 20 à 16 h
«Couleurs cuivres # 3»
par Odyssee ensemble & cie

Humour et virtuosité musicale,
proposé par Musique Espérance

Espace Georges-Sadoul



Musée Pierre-Noël
Saint-Dié-des-Vosges

Giovan

BREILLO

du
19
03
au
19
06
22

Un
architecte
italien
en terres
lorraines
1642-1722



Dimanche 27 à 14 h 30
Football SRDK F1 /
NANCY ASNL

Stade Emile-Jeanpierre



Dimanche 6 de 8 h 30 à 18 h
Billard 2 Bandes R1
Palais Omnisports Joseph-Claudé

Jusqu'au 28 mars

Exposition «Comme des roses dans un jardin de neiges»

Exposition de Philippe Colignon

Musée Pierre-Noël

Jusqu'au 9 avril

Exposition / Peintures de Catherine Wettstein Porentu

Rencontre avec l'artiste le vendredi 25 à 18 h 30

Mardi 1^{er} de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30

Don du sang

Espace François-Mitterrand

Mardi 1^{er} à 19 h 30

Rencontre Sortie Parcours Pro

proposé par Olivier de Sagazan

Espace Georges-Sadoul

Mercredi 2, 9, 16 et 30 à 13h30

Pétanque, tournois hivernaux

Boulodrome

Mercredis 2 / 9 / 23 / 30 de 14 h 30 à 16 h

«A vos fables !»

Atelier linogravure autour des fables de la Fontaine - A partir de 8 ans

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Mercredi 2 à 18 h

Concert de la classe de trompette de Clément Foissel

La Nef / Conservatoire O-Douchain

Jedi 3 à 14 h 30

Conférence «Parcours sur 3000 ans d'art chinois»

Local de la SAMM, Espace Vincent-Auriol

Vendredi 4 à 18 h

Concert des classes de piano et clarinette

de Pascale Barrère-Dedun et Sara Taboada,

La Nef / Conservatoire O-Douchain

Vendredi 4 à 20 h 30

Musiques actuelles / Spin' It Live 88 Tour

Espace Georges-Sadoul

Vendredi 4 à 19 h

Projection du film «Le mystère Picasso»

de HG Clouzot + plateau-repas

La Cour des Arts

Samedi 5 à 14h30

Football SRDK 1 / LAXOU SAPINIERE

Stade Emile-Jeanpierre

Samedi 5 à 17h

Tennis de table R1P5-1/ BETSCHDORF 1

Gymnase René-Perrin

Samedi 5 et dimanche 6 de 8h à 22h

Gymnastique, championnat

Gymnase René-Perrin

Samedi 5 et dimanche 6 de 10 h à 19 h

Table Vosgienne

Espace François Mitterrand

Samedi 5 à 20 h 30

Concert «The Chris Slade Timeline»

proposé par Les Jardins de la Chapelle Saint-Roch

Espace Georges-Sadoul

Samedi 5 à 20 h 30

Jam Session / Guillaume Cherpitel. Jazz et chanson française proposée par Palneca Records
La Nef / Conservatoire O-Douchain

Dimanche 6 de 9h à 18h

Badminton linterclubs N3
interclubs Reg
Gymnase Léo-Lagrange

Lundi 7 à 14 h 30

Conférence UCP «L'Ordre cistercien» par F. Bourdon
Musée Pierre-Noël

Mercredi 9 à 15 h 30

Don du sang
Collège Sainte-Marie

Vendredi 11 de 14 h 30 à 16 h

Blablathé : littérature francophone
Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Vendredi 11 à 20 h 30 et Samedi 12 à 16 h et 20 h 30 [jauge limitée]

«Gimme Shelter» (Donne-moi un abri) par la Cie Yokai. Fable écologique - Aventure immersive, dès 11 ans
La Nef

Samedi 12 de 8 h à 20 h

La Rapière Déodatienne, manche
Coupe Lorraine junior
Gymnase Michel-Plinguier

Samedi 12 à 17h

Tennis de table R1P6-2/ ST LOUIS 2
Gymnase René-Perrin

Dimanche 13 de 8 h 30 à 18 h

Billard championnat 3 Bandes N3
Palais Omnisports Joseph-Claudiel

Dimanche 13 et 27 à 13h30

Pétanque, tournois hivernaux
Boulodrome

Dimanche 13 à 15 h

Rugby SDRB XV / THANK OU SAVERNE
Stade Pierre-Pebay

Dimanche 13

Tennis de table / Championnat par équipe
Lieu : Gymnase René-Perrin

Lundi 14 à 14 h 30

Conférence UCP «Une histoire illustrée de la France» par G. Guéry
Musée Pierre-Noël

Mercredi 16 de 14 h 30 à 16 h

La Malle aux Jeux - Jeux de société : jouons avec la langue française ! - A partir de 8 ans
Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Mercredi 16 et samedi 19 à 20 h 30

Fins de cycles instrumentales
La NEF / Conservatoire O-Douchain

Jeudi 17 à 19 h

Concert de la classe de chant de David Obeltz
La Nef / Conservatoire O-Douchain

Vendredi 18 à 14 h

Conférence « L'activité physique dans la maladie de Parkinson » par Bruno Fréchar, kinésithérapeute, par l'association France Parkinson
Tour de la Liberté

Vendredi 18 à 17 h

Vernissage Expo «Giovan Betto, un architecte italien en terres lorraines»
Musée Pierre-Noël

Dimanche 20 de 8 h 30 à 18 h

Billard Championnat Libre R4
Palais Omnisports Joseph-Claudiel

Dimanche 20 à 14 h 30

Football SRDK 1 F / STRASBOURG MUSAU A.S
Stade Emile-Jeanpierre

Lundi 21 à 14 h 30

Conférence UCP «Méry Laurent (1849-1900), de Nancy au Paris des Impressionnistes» par C. Beck
Musée Pierre-Noël

Vendredi 25 à 17 h 15

Conférence Budé «Martin Waldseemüller : mémoires partagées 1520-2020»
Sur la mémoire du baptême de l'Amérique par Julien Desprez
Amphithéâtre du lycée Jules-Ferry

Samedi 26 à 17 h

Tennis de table R1P5-1/ HOERDT 1
Gymnase René-Perrin

Lundi 28 à 14 h 30

Conférence UCP «Vivre en temps d'épidémie : le choléra en Lorraine au XIXe siècle» par JP. Rothiot

Mardi 29 de 14 h 30 à 16 h

Tricot'papote - Atelier convivial autour du tricot
Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Vendredi 1^{er} avril à 20 h 30

Concert Voix de Saint-Dié avec la chorale Résila de Lons-le-Saunier
Cathédrale

Samedi 2 de 9 à 18 h et dimanche 3 avril de 9 à 17 h

20^{ème} édition de la vente de livres d'Amnesty International
Espace François-Mitterrand

Samedi 2 de 10 h à 17 h

«Bouge en bleu !» dans le cadre des Journées de l'autisme par Mel/Fitness&Danse au profit de Soleil Autisme
Tour de la Liberté

Dimanche 3 avril

Parcours du cœur Organisé par le club Cœur et Santé. Départ de 8 h à 15 h
Maison de quartier de Marzelay

Culture

Sport

Manifestation, évènementiel



Cheminées PERRIN

aussi
votre spécialiste
en Poêles à granulés et bois...

13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95
cheminees.perrin@wanadoo.fr - www.cheminees-perrin.com - www.stuv.com

NICOLAS BLOSSE

Une addition de compétences

Militaire dans l'âme, adepte des chiffres, Nicolas Blossse aime aussi les amis, le sport, les relations humaines. Une vie bien "carrée" que les valeurs qui lui sont chères viennent arrondir.



DATES

7 juin 1966 : naissance à Saint-Dié

1984-1988 : Bac C, puis Deug Sciences Physiques

1989 : Médaille de bronze de la Défense Nationale

1989 à 1990 : 51^e régiment d'Artillerie Wittlich (FFA) active

1991 à 1994 : 59^e Régiment d'Artillerie Colmar (réserve)

1993 : spécialité d'État major

1995 à 1996 : 149^e Régiment d'Infanterie Épinal (réserve)

1997 à 2014 : 1^{er} Régiment de Tirailleurs Épinal (réserve)

1991 à 1999 : Éducation nationale

1999 à 2004 : Direction Générale de la comptabilité publique

2009 : Chevalier de l'Ordre National du Mérite

2012 : Médaille d'or des Services militaires volontaires

2021 : Contrôleur de gestion détaché à l'Agglomération

MON QUARTIER

Avenue de Robache

Du genre sociable, Nicolas Blossse choisit très tôt de ne pas subir son statut de fils unique. Il en fit même une force dans le partage de la vie et des jeux des gamins de son quartier Kellermann. Sa scolarité, sur les bancs de l'école Vincent-Auriol puis à Jules-Ferry, fut simple et heureuse. *«Je n'avais pas vraiment besoin de frères et sœurs. Nous étions treize vrais copains, tous nés au milieu des années 60, on savait se retrouver sans SMS ! Nous faisons de grandes sorties à vélos, on jouait au foot avec des buts que nous avons construits, c'était super !»* Plus tard, le groupe ralliait un bar du centre-ville où les adolescents refirent plus d'une fois le monde. *«Nous avons aussi fabriqué une table de ping-pong installée dans une cave !»*

Baccalauréat en poche, le jeune homme intègre la faculté de Strasbourg où ses études ne firent pas florès. *«Là-bas, j'ai davantage appris à jouer au billard qu'obtenu des diplômes !»* Une préparation militaire supérieure à Bitche, puis en EOR (Élève officier de réserve) à Draguignan, en 1988, l'année de son service militaire, il obtient un DEUG en Sciences physiques. Tout en poursuivant sa formation sous les drapeaux, il entre dans l'enseignement où il effectue des remplacements pour enseigner les Mathématiques, sa spécialité de prédilection, Sciences physiques et Chimie. Au hasard des rencontres, d'anciens élèves saluent respectueusement un enseignant dont ils ont conservé un bon souvenir.

«Mon dada c'est les chiffres !» assure Nicolas Blossse. Avec la volonté de travailler au service de la France, il changera d'orientation professionnelle et intégrera la Direction générale de la comptabilité publique. Il deviendra agent de recouvrement, puis sera nommé Contrôleur du Trésor public.

Carré, il ne quitte pas l'armée ; son esprit patriotique et ses qualités humaines le conduisent au grade de commandant d'unité d'une compagnie de réserve. Il sera nommé officier et, entre autres distinctions, sera fait chevalier de l'Ordre du Mérite. Élu déodatien en 2014, il se voit confier le poste d'adjoint aux Sports et aux Finances de la Ville durant un mandat. Fonctionnaire d'Etat détaché depuis 2021 auprès de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, il met ses compétences au service de la collectivité en qualité de contrôleur de gestion.

Proche des associations, Nicolas Blossse présidera le SRD Billard, puis en sera secrétaire. Il sera à l'origine de la venue de compétitions d'excellent niveau. Secrétaire du Kellermann Pétanque Club, il fut aussi, en sa qualité d'élu, l'une des chevilles ouvrières d'un dialogue constructif avec les jeunes en vue la création du skate parc. En 2019, il participera à l'organisation du départ déodatien de l'étape du Tour de France. *«Un de mes plus beaux souvenirs !»* Et espère très fort pouvoir aider à préparer l'édition de 2022.

Billard, foot, pétanque, boules lyonnaises ou encore roues de vélo... ce sportif accompli aime que cela tourne rond. Lorsque le besoin de se ressourcer se fait ressentir, de belles balades dans la nature en

compagnie d'Anne, son épouse, et de ses enfants Thomas et Margaux, lui apportent une somme de bien-être.

